

 Centre social de l'Orgère

# LA MAISON DE L'ORGÈRE

**2023-2024**

 Centre Communal  
d'Action Social

 Vie Associative  
Animation et Culture



# LE MOT DES ÉLUS

## Chères Rivoises, Chers Rivois,

La Maison de l'Orgère poursuit sa mission au service de la population à travers ses nombreux engagements qui ont en commun l'humain.

Aider, animer, accompagner, découvrir, sont des mots qui correspondent à ce lieu central de la vie rivoise et qui a l'ambition de faire grandir la solidarité.

Cette année encore, la municipalité a souhaité faire de toutes les animations, des temps forts pour les Rivois.

Les Mercredis de l'été, série de concerts gratuits pour le public, rythment la saison estivale et permettent à ceux qui ne partent pas en vacances de vivre des moments d'exception.

La saison 2023 a encore une fois confirmé l'attrait des Rivois pour ces soirées de qualité et pleines de convivialité. Elles ont séduit un large public et notamment les familles.

L'hiver quant à lui, est marqué par le Village de Noël, le spectacle son et lumière sur le parvis de l'hôtel de ville et le lot d'animations à l'image de la patinoire qui rassemble petits et grands pour les joies de la glisse.

Tout au long de l'année, les équipes s'activent pour créer et soutenir des temps d'animation qui font grandir la ville et le bien-vivre ensemble.

L'accompagnement social est aussi un engagement fort ; ainsi les agents sont présents pour accompagner et proposer des solutions à ceux qui en ont besoin. C'est un travail essentiel pour assurer la solidarité et pour aider à la construction tout au long de la vie.

Si vous êtes une personne en recherche d'une activité, une famille, un sénior, ou si simplement vous souhaitez pousser la porte, la Maison de l'Orgère est là pour vous proposer des solutions qui sont autant de moments de partage au cœur de la ville.

## Au plaisir de se retrouver,

## L'équipe municipale

**Julien STEVANT** (maire de Rives),

**Moussokro TOURE** (adjointe au maire déléguée aux affaires sociales, à la petite enfance et à la vie des quartiers),

**Laurent COUVERT** (adjoint au maire délégué à la jeunesse, à la culture, à l'animation et au patrimoine),

**Doris JORDON** (adjointe au maire déléguée au sport),

**Bernadette COBACHO** (conseillère municipale déléguée aux logements sociaux, aux seniors et au bien-vivre),

**Marie-Isabelle GINEVRA** (conseillère municipale déléguée à l'animation et à la communication culturelle),

**Chantal REY** (conseillère municipale déléguée au handicap, au budget et à l'économie).

## Maison de l'Orgère

La Maison de l'Orgère regroupe de nombreux services gérés par la ville de Rives. Pour permettre une lisibilité plus grande et plus cohérente, il vous est proposé une plaquette regroupant l'ensemble des services proposés :

- Le Centre Social de l'Orgère,
- Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale,
- Le service Vie associative, animation et culture,
- Mais aussi l'ensemble des partenaires hébergés dans nos locaux.

En espérant que vous trouviez l'ensemble des informations dont vous avez besoin. Dans tous les cas, n'hésitez pas à pousser la porte de la Maison de l'Orgère pour échanger sur vos besoins.



**La Maison de l'Orgère en fête !**  
**Samedi 7 Octobre**  
**Entrée Libre**  
***Belote, pétanque, spectacle,***  
***food truck, animations, ateliers..***

# LE CENTRE SOCIAL DE L'ORGÈRE

*Un espace de partage, de rencontre et de débat au service des habitants*

L'équipe du Centre Social articule son quotidien autour du Projet Social de l'équipement. Ce projet, rédigé pour quatre ans, s'appuie sur les retours des habitants et sur les constats partagés avec nos partenaires. Ces regards multiples font la réalité du territoire et permettent de dessiner un avenir commun en adéquation avec les attentes et besoins de tous. Les axes du nouveau Projet Social 2022-2025 apportent

une attention particulière aux familles en les soutenant dans leur quotidien, aux habitants fragilisés en les accompagnants vers plus d'autonomie et à tous les habitants en général en favorisant et en encourageant les rencontres, les initiatives et la convivialité. Le centre social est une maison pour TOUS les habitants. **Soyez les bienvenus.**



Centre  
social  
de l'Orgère



## L'AGORA DU CENTRE SOCIAL

**L'espace d'échange et de dialogue qui participe à la vie du Centre Social  
HABITANTS + BENEVOLES + PARTENAIRES + ELUS + TECHNICIENS =  
L'AGORA du Centre Social**



**2 heures 4 fois/an identifiées pour permettre de connaître davantage le projet porté par l'équipe, les activités qui s'organisent et se projeter ensemble vers l'avenir du Centre Social. Animé par les techniciens de l'équipement.**

**de 18h30 à 20h30**

**Clôturé par un temps convivial autour d'un verre  
Salle 4 de la Maison de l'Orgère**

**Mardi 17 octobre 2023 – Mardi 16 janvier 2024 - Mardi 9 avril 2024 – Mardi 2 juillet 2024**

## L'ÉQUIPE



**Christelle Jayet**

Secrétaire  
de direction



**Flora Delaygues**

Référente Famille



**Emeline  
Drouaud Hebert**

Directrice



**Laurence Milliat**

Chargée d'accueil



**Patricia Charpenay**

Chargée de  
développement local

# L'ACCUEIL

*Chacun, quelle que soit sa situation sociale, ses origines culturelles et son âge est accueilli avec la même attention au sein du Centre Social.*

*A l'accueil, le personnel est disponible pour répondre à vos questions, vous inscrire aux actions et aux ateliers proposés et pour vous orienter dans vos démarches et demandes.*

Centre  
social  
de l'Orgère



## À l'accueil vous trouverez :

### - Un espace Public Numérique :

Deux ordinateurs sont en accès libre aux horaires d'ouverture et vous pourrez faire vos impressions pour vos dossiers administratifs. Si vous rencontrez des difficultés pour utiliser les ordinateurs, une personne peut vous aider.

### - Un espace d'affichage et d'informations :

Vous recherchez des informations sur la vie du territoire l'espace d'accueil aura de l'information à ce sujet. Nos partenaires et la Maison de l'Orgère vous partagent toutes leurs infos et leurs bons tuyaux.

### - Un soutien dans vos démarches administratives ou privées :

N'hésitez pas à formuler vos besoins et pour ceux qui nécessitent un peu de temps des prises de rendez-vous seront possibles avec un écrivain public, Thierry Baldran et le personnel du Centre Social .



### - Un service de location de salles :

Vous pourrez faire vos demandes de réservation et recevoir les informations nécessaires pour la location de notre salle pouvant accueillir 40 personnes, équipée d'une cuisine et de sanitaires

### - Une Boîte à Dons :

Tous les deux mois, une nouvelle thématique vient animer la boîte à dons. Vous pouvez faire vos dons aux dates indiquées sur nos communications et retirer de façon anonyme et en accès libre tout ce dont vous pourriez avoir besoin !

# FAMILLE ET PARENTALITÉ

« La Parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent ».

Le Centre Social place au cœur de son projet la Parentalité afin d'être un lieu ressource et de soutien pour les familles. Ici la Parentalité s'inscrit de manière transversale et collective : des actions diverses valorisant la relation parent-enfant, des temps d'échanges entre parents, des temps favorisant le lien avec les acteurs et actions sur le territoire.

Le Centre Social accorde une place fondamentale aux propositions et à l'implication des familles dans le projet Parentalité, afin que les actions menées soient adaptées et indissociables à leurs besoins et envies.

Centre  
social  
de l'Orgère



## Aux côtés de la référente famille vous pourrez participer aux :

### - Ateliers Parents-Enfants :

Ateliers sur différents thèmes (yoga, cuisine, créatif, danse, jeux etc.) pour la découverte et le partage d'une activité entre parent et enfant.

2 Ateliers spéciaux Parents-Ados et Parents-Bébés seront également proposés.

**À destination des enfants accompagnés par leur parent ou un autre accompagnant.**

**Ateliers mensuels / Différentes tranches d'âge.**

**Tarif en fonction de l'activité et du coefficient familial.**

### - Pauses Parents :

Temps à destination des Parents valorisant l'échanges de connaissances et d'expériences, et également proposant des interventions sur des thématiques choisies par les parents.

**Un temps par trimestre**

**Encadrement prévu pour les enfants ou sans enfants selon les horaires / Gratuit.**

### - Accompagnement Scolaire :

Ateliers encadrés par des bénévoles visant à soutenir l'épanouissement de l'enfant dans sa scolarité, à travers le partage d'apports culturels, le développement des compétences de l'enfant et une aide aux devoirs.

**À destination des enfants de 6 à 16 ans.**

**Entretiens avec les parents et inscriptions obligatoires.**

**Lundi-Mardi-Jeudi 16h45-17h45 / Mercredi 14h-15h / Gratuit / Centre Social / Pôle Petite Enfance.**

### - P'tit Déj' ou Apéro à Idées :

Temps convivial d'échanges de propositions des familles pour alimenter la programmation d'ateliers et activités liés à la parentalité.

**Ouverts à tous et toutes, collations et jeux pour enfants.**

**3 P'tit Déj ou Apéro répartis sur l'année Décembre-Mars-Juin / Gratuit.**

# LES PROJETS À VIVRE ENSEMBLE

*Ouverts à tous, sur inscription, gratuit ou payant selon votre quotient familial venez découvrir et participer aux différents ateliers et projets qui s'organisent toute l'année.*

Centre  
social  
de l'Orgère



## - Atelier d'anglais :

Apprentissage de la langue anglaise destiné aux adultes.

**Mardi et vendredi de 14h à 15h.**

## - Atelier informatique :

Découverte des bases de l'informatique : traitement de texte, tableur, internet, photos.

Pour tous niveaux

**Lundi de 9h30 à 11h.**

**Mercredi de 18h30 à 20h.**

## - Atelier jardinage et bricolage :

Partage de connaissances, plantations et entretien du jardin du partage au Centre Social.

Création et décoration de mobilier de jardin.

**Mercredi de 9h à 12h.**

## - Atelier Cuisine :

Collectif de cuisiniers et cuisinières qui se retrouvent pour préparer un repas complet pour 15 personnes environ, dans une ambiance conviviale.

**3<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h30 à 13h30.**

**Repas gratuit pour les cuisiniers et cuisinières et à 2€ pour les convives supplémentaires.**

## - Atelier ETAPE Apprentissage de la langue française :

Destiné aux adultes d'origines étrangères.

**Mardi de 14h à 16h.**

## - Atelier Couture :

Venez nous rejoindre à l'atelier couture encadré par deux bénévoles expérimentées. L'atelier est ouvert à tous, quel que soit votre âge ! Nous mettons à votre disposition deux machines à coudre pour vous permettre de découvrir la couture. C'est dans une ambiance d'échange, de partage de savoirs faire entre participants et de convivialité que nous nous retrouvons autour de projets personnels ou solidaires.

**Jeudi après-midi de 13h30 à 16h.**

*Pensés pour vous et par vous, ces différents temps qui rythment votre année permettent la rencontre, l'échange et la découverte. Ils sont le moteur de l'équipement !*



#### **- Sorties pour Tous :**

Journées de partage, détente et découvertes en groupe, proposées les samedis autour de sites régionaux (lacs, musées, parcs animaliers, visites et randonnées etc.).

**5 sorties réparties sur l'année.**

**Inscriptions à l'accueil.**

**Tarifs en fonction du quotient familial.**

#### **- La Fête du jeu :**

Le samedi 8 juin, dans le parc de l'Orgère, venez découvrir, seul ou en famille, des activités et des jeux pour tous. Ce temps convivial est festif et gratuit.

#### **- Les soirées :**

Plusieurs fois dans l'année l'équipe du Centre Social organise des soirées conviviales et familiales gratuites à la salle François Mitterrand.

**Début des inscriptions  
le lundi 4 septembre**

**Reprise des ateliers  
le lundi 2 octobre**

**Pas d'ateliers pendant les vacances scolaires**



# BIEN VIEILLIR

*Vieillir, c'est le cycle normal de la vie ! En vieillissant on a plus de temps pour penser et continuer à apprendre, à découvrir et à créer. C'est le temps de vie où l'on peut être soi-même et se reposer de tout ce qu'on a déjà accompli.*

*Au Centre Social des projets s'organisent pour transmettre cette mémoire du passé, vous permettre de vous retrouver et de continuer vos activités quotidiennes.*

Centre  
social  
de l'Orgère



## - Collectif « Mémoire de Rives » :

Groupe d'habitants qui se réunit une fois par mois, le jeudi matin, pour mettre en commun leurs souvenirs de jeunesse et d'adolescence à Rives. Ils abordent de nombreux thèmes qu'ils relatent et rassemblent dans un livret, sous forme de textes et illustrés avec des photos anciennes retrouvées dans les albums de famille.

Il y a de la place pour tous et c'est avec plaisir que ce collectif vous accueillera pour partager vos propres souvenirs rivois !

**3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois, de 9h30 à 12h, sur inscription.**

## - Le p'tit bus :

Navette hebdomadaire conduite par un bénévole qui vous emmènera là où vous le souhaitez dans Rives (marché, supermarché, pharmacie, coiffeur, centre social...).

Si vous avez du mal à vous déplacer, inscrivez-vous le mardi et le P'tit bus viendra jusqu'à chez vous, vous chercher et vous redéposera après vos courses.

**Le jeudi, inscription à l'accueil du Centre Social jusqu'au mardi 12h.**

**Le lundi, le p'tit bus se déplace également pour les résidents de l'Ehpad.**

## - Atelier Remue Méninge :

Une bonne gymnastique de l'esprit, des séances pour apprendre de manière ludique et se détendre en favorisant le bien-être ainsi que des moments d'échanges et de convivialité.

**2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois, de 9h à 10h, sur inscription.**

## - Atelier de gym adaptée :

Une séance sportive mais à la hauteur de vos possibilités pour entretenir votre corps et votre mobilité.

**Tous les vendredis de 9h à 10h**

**Sur inscription  
au 04 76 65 37 79**

# ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

En tant qu'habitant/usager vous pouvez profiter de toutes les activités et ateliers portés et animés par l'équipe.

Que vos intervenants soient bénévoles ou salariés ils sont tous acteurs du projet du Centre Social et le même socle de valeurs les lient :

**Respect**                      **Solidarité**  
**Non Jugement**            **Equité**



Centre  
social  
de l'Orgère

*En tant que structure d'animation de la  
vie locale pour tous, le Centre Social,*

## Propose

une participation financière adaptée à chacun des foyers. Aussi, vous pouvez trouver :

- des ateliers gratuits,
- des ateliers à 1 € ou un peu plus si un intervenant est là,
- des projets construits ensemble et payables en fonction de votre coefficient familial,
- et même un tarif « famille nombreuse » au-delà de trois personnes.



## Accueille et considère

chaque habitant comme un collaborateur à part entière. Il valorise l'engagement et offre un cadre approprié à chaque investissement bénévole en :

- confiant au bénévole une activité qui respecte les compétences, affinités, disponibilité et priorités,
- offrant au bénévole un encadrement adéquat et en proposant le cas échéant une formation,
- couvrant le bénévole par une assurance,
- fédérant les bénévoles autour de plusieurs temps conviviaux dans l'année.

**Être bénévole au Centre Social,  
c'est s'engager avec d'autres pour  
être acteur du développement de  
notre territoire.**

# UN CARREFOUR DES INITIATIVES

Centre  
social  
de l'Orgère

*De nombreuses associations œuvrent pour soutenir les habitants au quotidien. Au Centre Social vous pouvez en retrouver certaines et nous sommes fiers d'en faire nos partenaires :*



## **- Distribution alimentaire :**

L'Association « D'une Rives à l'Autre » se mobilise chaque mercredi après-midi pour proposer des colis individuels ou familiaux. Inscription auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

## **- Association France Parkinson :**

Le Comité France Parkinson Isère organise des groupes d'échanges et de soutien pour les personnes touchées par la maladie de Parkinson et leur entourage .

**Contactez M. et Mme ROCHE 04 76 91 41 76.**

## **- Association Vie Libre :**

Temps de rencontre en soutien aux personnes souffrant d'alcoolisme et à leur entourage.

**Deux jeudis par mois de 18h30 à 20h30. Contactez Mme LUCE 04 76 55 95 90.**

## **- Association des Paralysés de France - France Handicap :**

La délégation APF France Handicap de Grenoble vous propose un nouveau service à Rives ! L'association répondra à vos questions sur les dispositifs en faveur des personnes en situation de handicap dans de nombreux domaines (aides sociales, allocations, prestations MDPH, assurances, invalidité...).

**Dès le 21 septembre, une permanence sur rendez-vous aura lieu à la Maison de l'Orgère, une fois par mois.**

**Renseignements auprès de Charlene Moine : 06 78 04 58 94 ou [charlene.moine@apf.asso.fr](mailto:charlene.moine@apf.asso.fr)**

**L'Association des Paralysés de France vous propose une réunion d'information pour présenter ce projet et répondre à vos questions**

**le mercredi 6 septembre à 14h, salle 4 à la Maison de l'Orgère**



**Toute prise de rendez-vous ou demande d'information se fait au 04 76 65 37 79.**

**- AIPE - Association Intercommunale Petite Enfance :**

Propose une permanence d'une Animatrice du Relais Petite Enfance avec ou sans rendez-vous pour toutes les questions liées à la garde d'enfants (les différents modes de garde, réalisation et questions relatives au contrat etc.).

À destination des familles, accompagnants et assistantes maternelles.

**Lundi 16h-18h.**

**- Maison de l'Emploi - Mission Locale du Pays Voironnais :**

Propose une permanence d'une conseillère emploi formation pour les jeunes de 16 à 25 ans.

**1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis du mois.**

**2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis du mois PLIE.**

**- CARSAT - Service social de la santé au travail :**

Permanence d'une assistante de service social. Prise de rendez-vous auprès de l'Assurance Maladie au 3646.

**Mardi de 9h à 17h.**

**- Repair Café :**

*Venez avec vos objets et vos appareils en mauvais état et redonnez leurs une seconde vie, en compagnie des réparateurs bénévoles ! Outils et matériels sont disponibles pour y effectuer de nombreuses réparations : appareils électriques et électroniques, informatique, vélos, couture, jouets, etc... Il y a toujours quelque chose à apprendre dans un « Repair Café ». Qui n'a rien à réparer peut venir partager un moment de convivialité devant une boisson, ou bien aider à réparer un objet appartenant à quelqu'un d'autre !*

**Dates : ?????.**

# LE SERVICE VIE ASSOCIATIVE, ANIMATION ET CULTURE

Vie  
Associative  
Animation  
& Culture



Le service Vie associative, Animation et Culture est la porte d'entrée de toutes les associations rivoises.

## Où nous contacter :

par mail à [animation@ville-de-rives.fr](mailto:animation@ville-de-rives.fr)

par téléphone à la Maison de l'Orgère : 04 76 65 37 79

## Le service coordonne :

### ● La vie associative

- Les manifestations et animation des associations
- Gestion des demandes de prêt de matériel (via la fiche événement)
- Demande d'autorisation de buvette
- Demande d'occupation du domaine public
- La gestion des salles et des sites sportifs
- Gestion des plannings
- Interlocuteur du SIS

### ● Animation et Culture

- Gestion des salles Pierre Brigard et François Mitterrand
- Organisation des événements culturels et diverses animations ville
- Forum des associations
- Journée du Patrimoine
- Village de Noël
- Salon de l'expression
- Fête de la musique
- Les Mercredis de l'été
- Fête nationale
- La grande lessive

### ● Soutient à des événements partenariaux

- Festival des Outremer à Rives
- Apathlon

## L'équipe



**Emilie Codognet**  
Secrétariat



**Jean-Michel Gaillard**  
Responsable

# LE CCAS, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



CCAS  
de RIVES

*La loi Notre réaffirme l'obligation de créer un CCAS tout en l'appliquant aux seules communes de plus de 1500 habitants (Article L123-4 du CASF)*

*Le CCAS est un établissement public administratif communal agissant dans le domaine de l'action sociale et qui dispose d'une personnalité juridique distincte de la commune (budget, biens et personnel)*

*Il est géré par un conseil d'administration qui détermine les orientations et les priorités de la politique sociale locale.*

Le Président du CCAS est le Maire de la commune. Le conseil d'administration assure le bon fonctionnement du CCAS et est garant de la mise en place de la politique sociale décidée par la commune. Le conseil d'administration est composé **de membres élus par le conseil municipal** en son sein et **de membres nommés par le Maire**. Les membres élus sont au nombre de 7 (en plus du Maire), de même que les membres nommés.

Les représentants issus de la société civile sont officiellement nommés par arrêté du maire ou du président de l'EPCI. En application de l'article L 123-6 du CASF, doivent figurer obligatoirement, au sein du CA, un représentant de quatre catégories d'associations :

- un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de **l'insertion et de la lutte contre les exclusions,**
- un représentant **des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales,**
- un représentant **des associations de retraités et de personnes âgées** du département
- un représentant **des associations de personnes handicapées du département.**

## Membres élus

- **Julien STEVANT**, Président du CCAS
- **Moussokro TOURÉ**, Vice-Présidente du CCAS
- **Laurent LAVOST**
- **Audrey ENDERLÉ**
- **Stéphanie SCHNEIDER**
- **Fatima DE SOUSA MOURA**
- **Ali ZERIZER**
- **Ludovic PLOTON**

## Membres nommés

- **Jean-Louis PINEAU**, D'une Rives à l'autre
- **Jacqueline BERNARD**, UNRPA (Ainés)
- **Magali HOANG**, Croix Rouge (Insertion)
- **Ludovic MARTEL**, FNATH (handicap)
- **Patrice MOUZ**, Passiflore
- **Monique BARBAGALLO**, UDAF (familles)
- **Hervé CHRISTOPHE**, MJC de Rives

**Le CCAS agit à deux niveaux :**

## L'action sociale légale

- Participation à l'instruction **des demandes d'aide sociale :**
  - Constitution dossier APA
  - Instruction des demandes d'aide sociale départementale à l'hébergement pour les personnes âgées ou handicapées
  - Instruction des demandes d'obligation alimentaire
  - Instruction des demandes de compensation du handicap (MDPH)
- **Domiciliation** des personnes sans domicile stable ayant un lien avec la commune
- **Analyse des Besoins Sociaux** (déléguée au CIAS)



## L'aide sociale facultative

### Aides ponctuelles aux ménages en difficultés :

- Aides financières
- Aides alimentaires d'urgence
- Distribution alimentaire
- Plan Canicule
- Accompagnement des familles ukrainiennes

### Services et prestations :

- Portage de repas à domicile
- Colis de fin d'année
- Logement social
- Gestion d'un logement d'urgence

### Subventions aux associations dites « sociales »

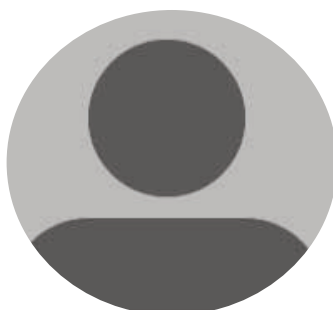
## L'équipe



**Laurence Clément**  
Aides sociales et  
séniors



**Martine Gavot**  
Logement  
et administratif du  
CA du CCAS



**Responsable du CCAS**  
*En cours  
de recrutement*



**Grégory Cesbron**  
Directeur du CCAS  
Directeur du Pôle  
social-animation

# Informations pratiques

## LES HORAIRES

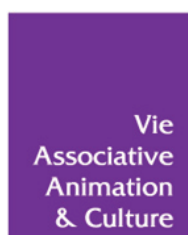
<b>LUNDI</b>	<b>8h - 12h</b>	<b>13h30 - 17h</b>
<b>MARDI</b>	<b>8h - 12h</b>	<b>13h30 - 17h</b>
<b>MERCREDI</b>	<b>8h30 - 12h</b>	<b>13h30 - 17h</b>
<b>JEUDI</b>	<b>8h - 12h</b>	<b>13h30 - 17h</b>
<b>VENDREDI</b>	<b>8h - 12h</b>	<b>13h30 - 16h</b>

## L'ADRESSE

**96, rue Sadi Carnot, parc de l'Orgère 38140 Rives**  
(adresse postale : Hôtel de ville, place Libération  
BP 106 - 38147 Rives Cedex)

## CONTACTS

Un numéro de téléphone unique : **04 76 65 37 79**



animation@ville-de-rives.fr



centre.social.municipal@ville-de-rives.fr



ccas@ville-de-rives.fr

**site internet : [www.mairie-rives.fr](http://www.mairie-rives.fr)**



**@mairierives**

**@Centre-social-Municipal-de-Rives**